

## **Monsieur le Président, la CPU parle-t-elle en votre nom ?**

Nous avons pris connaissance du communiqué de la CPU intitulé « [La CPU pour une approche proactive de l'autonomie](#) ». Ce texte est une déclaration de guerre ouverte à toute la communauté universitaire et en premier lieu aux enseignants-chercheurs. En particulier, la troisième mesure parmi les cinq proposées par la CPU vise à supprimer le CNU et le statut d'enseignant-chercheur :

*« Donner à l'université l'autonomie à la fois de recrutement et de gestion des carrières de ses personnels, ce qui passe par :*

- la suppression de la qualification, et la révision de l'ensemble de la procédure de recrutement des enseignants-chercheurs*
- des promotions décidées localement en s'appuyant sur un processus d'évaluation transparent*
- un assouplissement du cadre des missions des enseignants-chercheurs et de la comptabilisation de leurs activités, la règle des services de 192h TD équivalent présentiel, de plus en plus en décalage avec les nouvelles pratiques pédagogiques, devenant obsolète ».*

Or,

- La qualification est la seule partie du concours d'enseignant-chercheur qui est nationale. C'est elle qui garantit donc le cadre national de notre statut et la possibilité de mobilité (même si celle-ci est souvent théorique étant données les difficultés de mutation).

- Actuellement, une partie des promotions est décidée nationalement au CNU, ce qui permet de garantir une porte ouverte pour les collègues en conflit ouvert ou larvé avec la direction de l'université.

- Depuis 2009, le référentiel des tâches permet tout à fait de prendre en compte les nouvelles pratiques pédagogiques dans ce cadre.

- Le cadre des 192h est le seul qui permette (et encore, avec difficulté) de cumuler enseignement et recherche. Sa remise en cause dans une période de manque de postes est très dangereuse et risque de mener à une surcharge des collègues.

- Le statut d'enseignant-chercheur est là pour garantir notre indépendance et la diversité de la recherche et des contenus d'enseignement.

**Monsieur le Président, la CPU parle-t-elle en votre nom ? Souhaitez-vous rester notre collègue ou devenir notre patron ?**